



BARTEK INGREDIENTS INC.
421 SEAMAN STREET
STONEY CREEK; ONTARIO; L8E 3J4
CANADA

PRODUIT: ACIDE MALIQUE DL
SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT BARTEK INGREDIENTS INC.
421 SEAMAN STREET
STONEY CREEK
ONTARIO
CANADA, L8E 3J4
905-662-3292

REDIGÉ PAR AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES – (COURRIEL: Jadwiga.Dera@bartek.ca)

DATE DE PRÉPARATION 12 NOVEMBRE, 2010

NOM CHIMIQUE ACIDE MALIQUE DL

NOM ET SYNONYMES CHIMIQUES ACIDE 2-HYDROXYBUTANÉDIOIQUE.

FORMULE CHIMIQUE C4H6O5.

USAGE DE PRODUIT ACIDULANT ALIMENTAIRE, CHÉLATEUR.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE..... 1-905-662-8830 (CANADA)

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS

MOT DE SIGNAL AVERTISSEMENT

RAPPORT DE RISQUE H319: PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX

RAPPORT DE PRECAUTION..... P264, SE LAYER LES MAINS SOIGNEUSEMENT APRES MANIPULATION, P280, PORTER DES GANTS DE PROTECTION/DES VETEMENTS DE PROTECTION/UN EQUIPEMENT DE PROTECTION DES YEUX/ DU VISAGE. P305, P351, EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: RINCER AVEC PRECAUTION A L'EAU PENDANT PLUSIEURS MINUTES. P338, ENLEVER LES LENTILLES DE CONTACT SI LA VICTIME EN PORTE ET SI ELLES PEUVENT ETRE FACILEMENT ENLEVEES. CONTINUER À RINCER. P337, P313, SI L'IRRITATION OCULAIRE PERSISTE: CONSULTER UN MÉDECIN.

CLASSIFICATION T - TOXIQUE (IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU).

R-PHASE (S) R36 - IRRITATION POUR LES YEUX.

S-PHASE (S) S26 - EN CAS de CONTACT AVEC AVOI AVEC LES YEUX, RINCEZ IMMÉDIATEMENT EN ABONDANCE AVEC DE LEAU ET DEMANDEZ L'AVIS MÉDICAL.

INFORMATION SUR LA RISQUE..... AVERTISSEMENT: IRRITATION D'OEIL GRAVE DE CAUSES. PEUT FORMER LE MÉLANGE INFLAMMABLE DE DUST-AIR. L'ALLUMAGE D'UN MÉLANGE INFLAMMABLE DU PRODUIT DUST-AIR PAR DÉCHARGE STATIQUE EST POSSIBLE. LE PRODUIT EST GÉNÉRALEMENT IDENTIFIÉ EN TANT QUE COFFRE-FORT

ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETTE..... PICTOGRAM



D'AUTRES RISQUES P.D.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NOM: %	PAR POIDS	C.A.S.#	EINECS #	MOT DE SIGNAL:	RAPPORTS DE PRÉCAUTION:
ACIDE MALIQUE DL >99 (SYMBOLE DE RISQUE:XI)		6915-15-7	230-022-8	H319 AVERTISSEMENT	P264, P280, P305, P351, P338, P337, P313

SECTION 04: PREMIERS SECOURS

INHALATION SORTIR LA PERSONNE DE LA ZONE CONTAMINÉE ET L'AMENER À L'AIR FRAIS.

CONTACT AVEC LES YEUX..... RINCER LES YEUX À L'EAU PROPRE PENDANT 15 MINUTES, EN SOULEVANT LES PAUPIÈRES À L'OCCASION.

CONTACT AVEC LA PEAU LAYER LES PARTIES TOUCHÉES DU CORPS AVEC UNE GRANDE QUANTITÉ D'EAU; SI L'IRRITATION PERSISTE, CONSULTER UN MÉDECIN.

INGESTION..... OBTENIR IMMEDIATEMENT DES SOINS MEDICAUX.

PRODUIT: ACIDE MALIQUE DL

EFFETS D'ACCUTE.....	DANGEREUX EN CAS DE CONTACTS AVEC LES YEUX (IRRITANT), DE L'INHALATION (IRRITANT DE POUMON). LÉGÈREMENT DANGEREUX EN CAS DE CONTACT DE PEAU (IRRITANT, SENSIBILISATEUR), OU D'INGESTION. LA QUANTITÉ DE DOMMAGES DE TISSU DÉPEND DE LA LONGUEUR DU CONTACT. LE CONTACTS VISUEL PEUT AVOIR COMME CONSÉQUENCE DES DOMMAGES CORNÉENS. LE CONTACTS DE PEAU PEUT PRODUIRE L'INFLAMMATION ET LE BOURSOUFLAGE. LA SUREXPOSITION GRAVE PEUT PRODUIRE DES DOMMAGES DE POUMON, LE CALAGE, ET L'INCONSCIENCE.
EFFETS RETARDÉS	LÉGÈREMENT DANGEREUX EN CAS D'EXPOSITION PROLONGÉE RÉPÉTÉE DE CONTACT DE PEAU (SENSIBILISATEUR) À UN DE BAS NIVEAU DE LA POUSSIÈRE DE PRODUIT PEUT PRODUIRE L'OEIL IRRITATION, LA DESTRUCTION LOCALE DE PEAU, OU LE DERMATITES. L'INHALATION RÉPÉTÉE DE LA POUSSIÈRE DE PRODUIT PEUT PRODUIRE DES DIVERS NIVEAUX DE DOMMAGES RESPIRATOIRES D'IRRITATION OU DE POUMON.
TRAITEMENT SPÉCIAL	P.D.

SECTION 05: MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS.....	EAU, ANHYDRIDE CARBONIQUE, PRODUITS CHIMIQUES SECS.
MOYENS D'EXTINCTION DÉCONSEILLÉS	P.D.
PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.....	LES POMPIERS DEVRAIENT PORTER UN ÉQUIPEMENT PROTECTEUR ET DES APPAREILS RESPIRATOIRES AUTONOMES.
RISQUE D'EXPLOSION.....	CE PRODUIT PEUT FORMER DES MÉLANGES DE POUSSIÈRE VOLATILES LORSQUE FINEMENT DIVISÉ. PRÉVENIR LA FORMATION DE POUSSIÈRE PAR UNE AÉRATION ADÉQUATE.

SECTION 06: MESURES EN CAS DE FUITES ACCIDENTELLES

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES.....	EMPLOYEZ LA PROTECTION APPROPRIÉE (VOIR LA SECTION 8).
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES ...	ÉVITEZ LES ÉCOULEMENTS AUX ÉGOUTS OU AUX VOIES D'EAU.
MÉTHODES POUR NETTOYER	BALAYEZ AVEC UN BALAI OU UN ASPIRATEUR EN CAS DE SOLUTION ACIDE, NEUTRALISER AVEC DU BICARBONATE DE SOUDE. OU DU CARBONATE DE SOUDE MÉLANGER ET RAMASSER RINCER AVEC DE L'EAU CLAIRE. LES CONTENANTS VIDES DEVRAIENT ÊTRE TRANSPORTÉS EN UTILISANT UN TRANSPORTEUR CONFORME AU TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES ET ENREGISTRÉ POUR LE RECYCLAGE OU ÉVACUATION DES DÉCHETS.

SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION.....	UTILISER DES PROCÉDURES DE SÉCURITÉ NORMALES. ÉVITEZ LA FORMATION DE POUSSIÈRE. ÉVITEZ LE CONTACT DIRECT AVEC CE MATÉRIEL. LAVÉ LES VÊTEMENTS SOUILLIÉS AVANT LA RÉUTILISATION. UTILISER UNE BONNE HYGIÈNE PERSONNELLE.
ENTREPOSAGE	NE PAS ENTREPOSER AVEC DES OXYDANTS, BASES FORTES, AMINES, CARBONATE, MÉTAUX D'ALKALI. ENTREPOSER DANS UN ENDROIT SEC ET FRAIS. GARDEZ LES RÉCIPIENTS SCELLÉS AFIN DE PRÉVENIR LA CONTAMINATION ET LE DÉVERSEMENT
TYPE D'EMPAQUETAGE	SACS EN PAPIER ET SACS EN FIBRE

SECTION 08: CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION	ACGIH (2008): P.D.
PROTECTION RESPIRATOIRE.....	UTILISER UN APPAREIL RESPIRATEUR APPROUVÉ PAR NIOSH/OSHA.
PROTECTION DES YEUX.....	LUNETTES DE SÛRETÉ AVEC LES BOUCLERS LATÉRAUX, LUNETTES CHIMIQUES SI CONTACT PROBABLE.
PROTECTION DES MAINS	LES GANTS PROTECTEURS SONT RECOMMANDÉ.
PROTECTION DE LA PEAU.....	BOTTES PROTECTRICES APPROUVÉES DE TRAVAIL, HABILLEMENT DE TRAVAIL. UNE PROTECTION POUR LA TÊTE ET LES CHEVEUX.
CONTROLES D'INGENIERIE.....	ÉVITER L'ACCUMULATION DE POUSSIÈRE PAR UNE VENTILATION ADÉQUATE.
MESURES D'HYGIENE	BIEN SE LAVÉ LES MAINS AVANT DE MANGER OU DE BOIRE.
AUTRE	ZONE DE TRAVAIL MUNIE D'UN BASSIN OCULAIRE.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE.....	SOLIDE.
APPARENCE	BLANC, EN GRANULES OU EN POUVRE CRISTALLINE.
ODEUR	INODORE.
PH	1.95 POUR UNE SOLUTION DE POIDS/VOLUME DE 5% À 25 (C).
POINT D'ÉBULLITION / GAMME D'ÉBULLITION	S.O.

PRODUIT: ACIDE MALIQUE DL

POINT DE FUSION/CONGÉLATION.....	130 (C).
POINT D'ÉCLAIR.....	S.O.
INFLAMMABILITÉ.....	NON-FLAMMABLE.
TEMPÉRATURE D'AUTO INFLAMMATION.....	339 (C).
SENSIBILITÉ AUX CHOCS.....	NIL
SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES STATIQUES.....	POSSIBLE.
PRESSION DE VAPEUR (MM-HG).....	<0.1MM @ 20 C.
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1)	4.6
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE (EAU=1).....	1.601.
SOLUBILITÉ DANS L'EAU.....	58% P/P A 25 (C)
VISCOSITÉ.....	P.D.
TAUX D'ÉVAPORATION.....	S.O.
COEFFICIENT DE CLOISON (N- OCTANOL/L'EAU).....	S.O.

SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ.....	STABLE À DES TEMPÉRATURES NORMALES.
STABILITÉ CHIMIQUE.....	STABLE À DES TEMPÉRATURES NORMALES.
STABILITÉ CHIMIQUE RÉACTIONS DANGEREUSES POSSIBLES.....	P.D.
CONDITIONS À ÉVITER.....	LES TEMPÉRATURES PLUS DE 80 (C) ET HUMIDITÉ
MATÉRIEL INCOMPATIBLE.....	OXYDANTS FORTES, BASES FORTES, MÉTAUX ALCALINS, AMINES ET CARBONATES.
PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION.....	ACIDE MALÉIQUE, ANHYDRIDE MALÉIQUE, OXYDE DE CARBONE, ET ANHYDRIDE CARBONIQUE.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGÜE.....	IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU
TOXICITÉ CHRONIQUE.....	N.A.P.
IRRITATION DE MATÉRIEL.....	IRRITATION DE MATÉRIEL IRRITATION DE PEAU (LAPIN); MODERATE. IRRITATION D'OEIL (LAPIN): GRAVE

SECTION 12: CONSIDÉRATIONS ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITÉ.....	TOXIQUE POUR LES POISSONS CL = 295 MG/L.
BIODÉGRADATION.....	PARTIE DU CYCLE DE KREBS.
D.B.O. (DEMANDE BIOCHIMIQUE D'OXYGÈNE).....	SOLUTION DE 1% 15000 MG/L; SOLUTION DE 10% 31500 MG/L; SOLUTION DE 30% 63000 MG/L.
D.C.O. (DEMANDE CHIMIQUE D'OXYGÈNE).....	ÉVALUATION DE 0.981 O ₂ /MG
POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE.....	P.D.
MOBILITÉ DANS LE SOL.....	P.D.
RÉSULTATS DE & DE PBT; ÉVALUATION de vPvB.....	P.D.
D'AUTRES EFFETS NUISIBLES.....	P.D.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

ÉVACUATION DES DÉCHETS.....	ÉLIMINER CONFORMÉMENT À TOUS LES RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET LOCAUX APPLICABLES.
-----------------------------	---

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMÉRO DE L'ONU.....	S.O.
NOM APPROPRIÉ D'EXPÉDITION.....	S.O.
CLASSIFICATION.....	PAS RÉGLEMENTÉ.
GROUPE D'EMBALLAGE.....	S.O.
DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT.....	S.O.
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES POUR L'UTILISATEUR.....	P.D.
TRANSPORT EN VRAC.....	P.D.
TRANSPORT EN VRAC SELON L'ANNEXE II DU & MARPOL73/78; CODE D'IBC.....	P.D.

PRODUIT: ACIDE MALIQUE DL**SECTION 15: L'INFORMATION DE NORMALISATION**

EINECS	230-022-8
MOT DE SIGNAL	AVERTISSEMENT
RAPPORT DE RISQUE	H319: PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX
RAPPORT DE PRECAUTION.....	P264, SE LAVER LES MAINS SOIGNEUSEMENT APRES MANIPULATION, P280, PORTER DES GANTS DE PROTECTION/DES VETEMENTS DE PROTECTION/UN EQUIPEMENT DE PROTECTION DES YEUX/ DU VISAGE. P305, P351, EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: RINCER AVEC PRECAUTION A L'EAU PENDANT PLUSIEURS MINUTES. P338, ENLEVER LES LENTILLES DE CONTACT SI LA VICTIME EN PORTE ET SI ELLES PEUVENT ETRE FACILEMENT ENLEVEES. CONTINUER À RINCER. P337, P313, SI L'IRRITATION OCULAIRE PERSISTE: CONSULTER UN MÉDECIN
RÈGLEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX.....	ÉNUMÉRÉ DANS L'EC: 296. ÉNUMÉRÉ DANS LA CLASSIFICATION DE RÈGLEMENTS DE COMMERCE INTERNATIONAL DU COMMERCE DE NORME: 512.53. NOMENCLATURE DE BRUXELLES: 2918.19. LA "FOOD AND DRUG ADMINISTRATION": 21 CFR 184.1069.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES	BARTEK INGREDIENTS INC. NE PEUT PRÉVOIR TOUTES LES CONDITIONS SOUS LESQUELLES L'INFORMATION PRÉSENTE ET SON PRODUIT, OU LES PRODUITS DES AUTRES FABRICANTS EN COMBINAISON AVEC SON PRODUIT, PEUVENT ÊTRE UTILISÉS. IL INCOMBE À L'UTILISATEUR DE S'ASSURER QUE LA MANUTENTION, L'ENTREPOSAGE ET L'ÉLIMINATION DU PRODUIT SE FONT DANS DES CONDITIONS SÉCURITAIRES ET D'EN ASSURER LA RESPONSABILITÉ QUANT À LA PERTE, AUX BLESSURES, AUX DOMMAGES OU AUX DÉPENSES ATTRIBUABLES À UN USAGE INAPPROPRIÉ. LA PRÉSENTE INFORMATION EST PUBLIÉE DE BONNE FOI, MAIS AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, N'EST ACCORDÉE.
S.O. = SANS OBJET P.D. = PAS DISPONIBLE	